



LAT Collaborant avec Fribourg et Neuchâtel, le canton a conçu un guide et une exposition sur la densification vers l'intérieur, devenue le maître mot en matière de développement territorial.

Le Valais pense son urbanisation

PATRICE GENET

Le soutien est de taille. La semaine dernière à la Médiathèque Valais à Sion, à l'occasion du vernissage de l'exposition «Les enjeux du développement vers l'intérieur», le président UDC du Grand Conseil Edmond Perruchoud a défendu la loi d'application valaisanne de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). L'UDC s'était pourtant opposée à cette LAT cantonale, soumise au vote populaire le 21 mai prochain. «Pendant des décennies, on a bricolé dans ce canton. On doit reprendre notre développement territorial en main. Ce guide, c'est la Bible!»

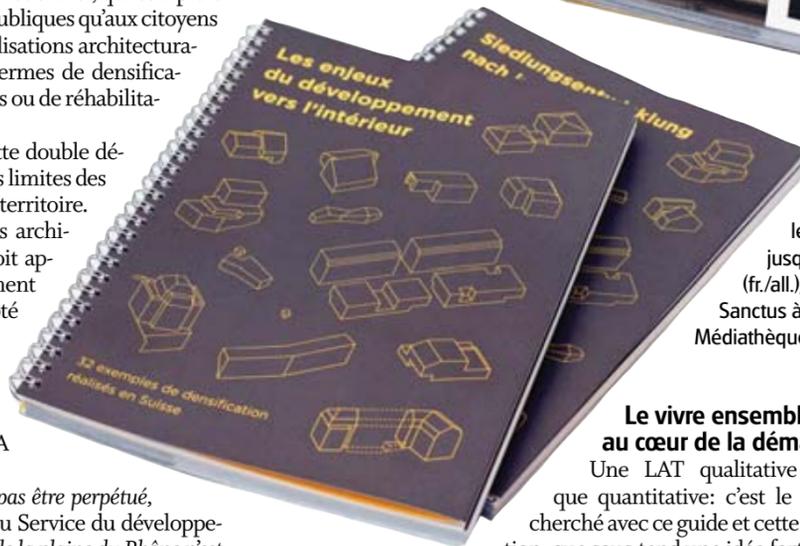
Faire de la LAT «une chance»

Edmond Perruchoud fait référence à l'ouvrage édité conjointement par les cantons du Valais, de Fribourg et de Neuchâtel, qui complète l'exposition. Destiné tant aux collectivités publiques qu'aux citoyens et aux promoteurs, ce guide recense 32 réalisations architecturales de Suisse qualifiées d'exemplaires en termes de densification, qu'il s'agisse de nouvelles constructions ou de réhabilitations (voir ci-dessous).

Car pour les institutions à l'origine de cette double démarche, le développement contenu dans les limites des villes et villages est la solution au mitage du territoire. Faisant apparemment l'unanimité chez les architectes, il serait la réponse que le canton doit apporter aux Valaisans, qui avaient massivement (80%) rejeté en mars 2013 un objet accepté par près de deux tiers des Suisses. «Les gens n'ont pas voté contre le Valais, mais pour la sauvegarde du territoire suisse», estime Léonard Bender, président de la Société valaisanne des ingénieurs et architectes (SIA Valais), partenaire du projet.

«Le modèle qui a prévalu jusqu'ici ne peut pas être perpétué, concède Nicolas Mettan, adjoint du chef du Service du développement territorial. Une urbanisation continue de la plaine du Rhône n'est pas souhaitée et fait peur. Il faut réfléchir à ce que l'on veut et poser des limites claires.» Trop tard? Non, répond l'architecte cantonal Philippe Venetz. «On a des paysages de rêve et ils sont encore là. Avec une bonne densification vers l'intérieur, on n'a plus d'impact sur ce paysage.»

Pour Léonard Bender, la donne est tout aussi claire: il faut «arrêter de pleurnicher» et faire de cette LAT une «chance», celle d'un nettoyage de printemps du développement territorial. «On a fait tout faux. La LAT, c'est comme une chambre de gamins: à un moment, il faut faire de l'ordre dans nos zones. Recréer de la vie.»



Un guide de 168 pages est à disposition sur les sites de l'exposition. Celle-ci est à voir jusqu'au 25 mars à la Médiathèque Valais à Sion (fr./all.), puis du 11 avril au 5 mai au Collège Spiritus Sanctus à Brigue (all.) et du 18 avril au 26 mai à la Médiathèque Valais à St-Maurice (fr.). SACHA BITTEL/A

Le vivre ensemble au cœur de la démarche

Une LAT qualitative plutôt que quantitative: c'est le but recherché avec ce guide et cette exposition, que sous-tend une idée forte: celle du vivre ensemble. Car pour ses ardents défenseurs, densification ne signifie pas alignement de tours HLM sans âme. Et les avantages mis en avant sont légion: baisse de la nécessité de mobilité, transports publics et petits commerces plus rentables, occasion de meilleurs rendements énergétiques des bâtiments, création d'espaces de vie favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle. «On a tendance à opposer la densification et le fait de pouvoir évoluer, note l'architecte urbaniste Gaël Cochand, l'un des concepteurs du guide. Mais il s'agit plutôt d'une perspective de développement différente.»

TROIS QUESTIONS À...



GAËL COCHAND
ARCHITECTE
URBANISTE,
CONCEPTEUR
DU GUIDE

«Un changement très violent»

Le Valais a-t-il fait tout faux en termes de développement territorial?

La réalité touristique du Valais fait qu'il serait prétentieux de dire que le canton a fait «tout faux». La plaine du Rhône concentre les réseaux de transport d'eau et d'électricité, les routes et les voies de chemin de fer, les terres cultivables et les industries. La situation est donc compliquée.

La LAT, qu'est-ce que c'est pour vous?

La nécessité d'un changement très violent, mais qu'il faut faire maintenant. C'est obligatoire. La sonnette d'alarme a été tirée par d'autres. C'est une crise qui vient de l'extérieur, mais de nos amis et voisins. Il est important de réagir, parce que ce sera une manière de préserver notre territoire, le but du développement vers l'intérieur étant de ne pas prendre sur les alpages, les vignes ou l'agriculture. Ce changement de paradigme est une occasion formidable.

Pour qui?

Pour tous. Mais il est de la responsabilité des propriétaires de terrain, qu'il s'agisse de privés ou de collectivités publiques, de ne pas laisser faire n'importe quoi. PGE

DEUX RÉALISATIONS EXEMPLAIRES EN VALAIS



VOUVRY RUE DU RIOND

Intégration. «Les deux immeubles s'élèvent à la place d'une ancienne usine à chaux (...). Le projet cherche à s'intégrer au tissu villageois, notamment grâce à un travail sur la forme des toitures à pans. Il en va de même pour le choix des matériaux, faisant directement référence à ceux des anciennes constructions du lieu: le ciment et la tuile. En plus de l'emploi du béton, une étude approfondie a été effectuée afin de définir quatre couleurs de tuiles (...) qui réagissent aussi bien à la lumière qu'aux toitures avoisinantes.»

Mixité. «Au départ, le projet prévoyait uniquement des grands appartements, mais sous l'impulsion des investisseurs – souhaitant diversifier l'offre –, les logements sont finalement de tailles variées, ce qui encourage ainsi la mixité sociale au sein du quartier.»

* Extraits du guide

FULLY ROUTE DE MAZEMBRE

Mieux que du neuf. «Les propriétaires ont mandaté des architectes de la région, qui (...) ont proposé un projet visant au maintien des constructions, ce qui a permis de gagner de la surface bâtie par rapport à une nouvelle construction. (...) les granges occupent en effet un volume supérieur à celui autorisé par le règlement actuel, surplus qui est toutefois considéré comme un droit acquis.»

Valorisation. «Grâce aux hauteurs libres des granges, trois étages d'habitation ont pu être aménagés à la place des deux existants. Les matériaux originaux des façades ont été maintenus ainsi que la plupart des lames de bois extérieures (...). La toiture est recouverte de plaques de zinc anthracite, qui se déploient sur les deux volumes et intègrent des prises de lumière zénithale et des panneaux solaires thermiques.»

* Extraits du guide

EN BREF

OUVRIERS ÉLECTROCUTÉS À SAVÈSE

Patron condamné

Un installateur sanitaire et ferblantier, patron d'une importante entreprise de la région sédunoise, a été condamné pour un double homicide par négligence par le Tribunal de Sion après la mort accidentelle par électrocution de deux de ses employés sur un chantier de Savèse. Alors que le Ministère public avait requis une peine de prison de six mois avec sursis pendant deux ans, et que la défense avait plaidé l'acquittement pur et simple, la justice lui a infligé 120 jours-amendes à 120 francs le jour avec sursis pendant deux ans, ainsi qu'une amende ferme de 2800 francs. Le condamné devra aussi payer les frais de justice. Un appel au Tribunal cantonal est encore possible. Le drame remonte au 29 juillet 2013. Quatre employés du prévenu se trouvaient sur le toit d'un immeuble. Deux d'entre eux avaient reçu une violente décharge électrique et étaient décédés. Des enrouleurs électriques utilisés par les victimes présentaient des «blessures», parfois profondes, avec des fils de cuivre à nu pour un câble qui avait été rafistolé sommairement, avec du scotch, mais n'était plus étanche. GB

HÔPITAL DU VALAIS

La Journée des malades, c'est demain

La Journée des malades aura lieu demain. Cette année, elle est placée sous le thème «Regarde-moi, je déborde de vie! Quel accueil réservons-nous aux personnes malades ou atteintes d'un handicap?» Des messes festives abordant cette thématique se dérouleront sur les sites de l'Hôpital du Valais entre Brigue et Monthey. A noter que le personnel médical et soignant de l'Hôpital du Valais a pris en charge quelque 39 000 patients stationnaires et assuré 445 000 visites ambulatoires en 2015. «L'organisation complexe et trépidante de l'hôpital nous fait parfois oublier son acteur principal, le malade. Cette journée nous invite à replacer sans cesse le malade au cœur de nos préoccupations et faire du soulagement de ses souffrances notre principale mission», souligne Eric Bonvin, directeur général de l'Hôpital du Valais. Programme détaillé des activités sur www.hopitalvs.ch et sur www.journeesdesmalades.ch

© C/CSA